

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-372**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Direction des Relations Citoyennes et  
Attractivité territoriale.**

**Service en charge : Mission politiques contractuelles éducatives et  
sociales.**

**Objet : Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-19 ;

Vu la délibération n°2018-400 du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2018, approuvant la signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), valable jusqu'au 31 décembre 2021, qui constituait le cadre contractuel de financement ;

Vu la délibération n°2020-351 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020, approuvant la démarche de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) ;

Vu la délibération n°2021-125 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2021, approuvant le périmètre du territoire d'intervention de la Convention Territoriale Globale ;

Vu la délibération n°2021-399 du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, approuvant l'engagement de la Ville de Firminy dans la signature de la Convention Territoriale Globale au cours du quatrième trimestre 2022 ;

Considérant que la Convention Territoriale Globale est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, qu'elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions dont les étapes ont été les suivantes :

➤ Phase 1

Diagnostic partagé (production d'un diagnostic de territoire, analyse des dynamiques socio-démographiques, état des lieux des besoins et de l'offre)

➤ Phase 2

Animations de 4 ateliers thématiques centrés sur les enjeux prioritaires issus du diagnostic pour approfondissement et recherche de solutions :

- Accompagner les parents dans leur vie familiale et professionnelle
- Soutenir les jeunes du territoire
- Renforcer l'accès aux droits
- Encourager le vivre ensemble

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-372**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

➤ Phase 3

Déclinaison de la stratégie par des fiches-action

Finalisation, rédaction et validation de la Convention territoriale globale pour une durée de 5 ans.

Considérant que la Convention Territoriale Globale constitue le seul contrat de développement en direction des collectivités locales, qu'elle engage la Caisse d'allocations familiales à maintenir le soutien financier aux équipements de services.

Et vu le projet de Convention Territoriale Globale 2022-2026 tel que rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

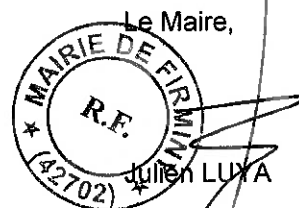
- Approuver le projet de Convention Territoriale Globale 2022-2026,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Dire que les recettes afférentes seront versées au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la Convention Territoriale Globale 2022-2026.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **DIT** que les recettes afférentes seront versées au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 Décembre 2022

Le Maire,  
  
Julien LUYA

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022**

**Objet : Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :**

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme CAMOSSO Jacqueline.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

